



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+٩٥٤٤ ٣٥٤٣٥٠٥٤٤ | ٤٣٥٨٥٣ | ٤٤٨٣٥٠١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 22 mai 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur la note d'information relative à l'émission obligatoire de l'Agence Nationale des Ports

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé, en date du 22 mai 2019, la note d'information relative à l'émission par l'Agence Nationale des Ports (ANP) d'un emprunt obligatoire.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	Tranche A	Tranche B
Plafond de l'opération	1 000 000 000 MAD	
Plafond par tranche	300 000 000 MAD	700 000 000 MAD
Maturité	10 ans	15 ans
	Révisable annuellement Révisable annuellement en référence au taux plein 52 semaines déterminé sur la base de la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT publiée par Bank Al-Maghrib le 15 Mai 2019, augmenté d'une prime de risque. Pour la 1ère année, le taux est de 2,32% augmenté de la prime de risque soit un taux compris entre 3,02% et 3,12%.	Fixe calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT publiée par Bank Al-Maghrib le 15 Mai 2019 de maturité 15 ans (avec modalités de remboursement linéaire constant). Le taux est de 3,01% augmenté de la prime de risque soit un taux compris entre 3,91% et 4,01%.
Prime de risque	[70-80 pbs]	[90-100 pbs]
Négociabilité des titres	De gré à gré (hors Bourse)	
Mode de remboursement	Amortissement linéaire constant	
Mode d'allocation	Adjudication à la française avec possibilité de transvasement entre les deux tranches	

La période de souscription s'étend du 29 au 31 mai 2019 inclus avec possibilité de clôture anticipée le 30 Mai 2019

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+٤٠٨٤٤ ٢٠٤٢٠٠٤٤٢ | ٤٤٨٤٤ | ٢٤٨٤٠٤١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

La note d'information visée par l'AMMC doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public dans les lieux suivants :
 - Au siège social de l'ANP : 300, lotissement Mandarona, Sidi Maarouf, Casablanca;
 - Au siège de CDG Capital : Tour Mamounia, Place Moulay Hassan – Rabat – Maroc.
- Disponible sur le site web de l'AMMC (www.ammc.ma)

CP/EM/007/2019

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma